

Militantisme, sociabilité savante et identité professionnelle
**Les associations de spécialistes du corps enseignant :
un engagement singulier ? (XX^e-XXI^e siècles)**

**27 et 28 septembre 2012
Lyon**

Colloque international

organisé par le Service d'histoire de l'éducation (Institut français d'éducation-ENS Lyon), le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Université de Lyon) et le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris I)

Comité d'organisation

Clémence Cardon-Quint, ENS Lyon-IFE, SHE.
Renaud d'Enfert, ENS Lyon-IFE, SHE.
Laurent Frajerman, université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), CHS.
Emmanuelle Picard, ENS Lyon-IFE, SHE.
Marianne Thivend, université Lumière (Lyon 2), LARHRA.

Comité scientifique

Florent Champy, sociologie, EHESS, CESPRA.
Jean-Michel Chapoulie, sociologie, université Panthéon-Sorbonne (Paris 1).
Hélène Gispert, histoire des sciences, université Paris-Sud (Paris 11), GHDSO.
Jean-Noël Luc, histoire, université Paris-Sorbonne (Paris 4), Centre d'histoire du XIX^e siècle.
Antoine Prost, histoire, université Panthéon-Sorbonne (Paris 1).
Bernard Pudal, science politique, université Paris-Ouest (Paris 10), CSU.
André Robert, sciences de l'éducation, université Lumière (Lyon 2), EDUCPOL.
Rebecca Rogers, sciences de l'éducation, université Paris-Descartes (Paris 5), CERLIS.

Appel à communications

La Belle Époque fut, pour le monde enseignant français, une période d'effervescence : des associations d'enseignants de périmètres, d'objets, et de statuts divers virent le jour en l'espace de quelques années, profitant notamment du cadre institué par la loi de 1901. Dans cette nébuleuse, les associations de spécialistes formèrent bientôt une catégorie à part entière : regroupant les professeurs « spécialistes » d'une discipline, membres, dans la plupart des cas, de l'enseignement secondaire public, elles se plaçaient à la croisée des terrains corporatiste – défense des intérêts particuliers d'une catégorie d'enseignant – et pédagogique – défense et promotion d'une discipline.

Ces associations de spécialistes, acteurs essentiels du système éducatif, méritent d'être mieux connues. Certes, elles ont parfois retenu l'attention des historiens des disciplines, soucieux de comprendre leur rôle dans l'évolution des programmes et des pratiques d'enseignement. Mais il reste encore à saisir les modes d'inscription complexes de ces associations dans l'espace du militantisme enseignant. Or, dans ce domaine, l'attention des chercheurs s'est longtemps concentrée sur le syndicalisme, négligeant les autres formes d'engagement. De plus, l'histoire et la sociologie du corps enseignant ont le plus souvent ignoré les clivages disciplinaires. Seuls

quelques travaux permettent donc d'ancrer l'étude de cette forme de militantisme sur une connaissance précise de la morphologie des groupes étudiés. Enfin, le caractère international de ce phénomène a très rarement été pris en compte, lors même que des associations similaires existent dans bon nombre de pays.

Ce colloque a donc pour but de proposer une saisie globale de cet objet de recherche que constituent les associations de spécialistes, afin d'éclairer non pas seulement le devenir de telle ou telle discipline mais les mutations du système éducatif, du corps enseignant et de ses diverses formes de militantisme. En effet, au cours du XX^e siècle, la démocratisation du système scolaire s'est accompagnée d'une transformation du rôle des professeurs de l'enseignement secondaire, et d'un bouleversement des hiérarchies disciplinaires. En outre, depuis la fin des années 1980, s'est opérée une véritable redéfinition du métier enseignant. Il s'agit, en définitive, de comprendre le rôle joué par les associations de spécialistes – en partenariat ou en concurrence avec les autres associations et syndicats – dans ces différentes évolutions.

La réflexion pourra porter sur les thèmes suivants, abordés à partir de cas français ou étrangers :

Ordres et degrés d'enseignement : les associations de spécialistes et la structure du système éducatif

La majorité des associations de spécialistes créées au début du XX^e siècle ont circonscrit leur champ d'action à l'enseignement secondaire public, excluant – sauf exceptions – l'enseignement privé, les diverses formes d'enseignement élémentaire et post-élémentaire, et l'enseignement supérieur. Et si, dès l'origine, les femmes y sont généralement admises, elles n'en occupent pas moins une place subalterne, reflet du statut dominé de l'enseignement secondaire féminin par rapport à l'enseignement secondaire des garçons. Par la suite, la transformation du système éducatif a souvent conduit ces associations, à des rythmes divers et selon des modalités distinctes, à redéfinir leurs frontières, soit en anticipant sur les réformes, soit, au contraire, en refusant de reprendre à leur compte les nouvelles catégories définies par le système.

On s'interrogera sur les enjeux – politiques, pédagogiques ou stratégiques – liés à la définition et aux diverses tentatives de redéfinition du spectre couvert par les associations de spécialistes, sans oublier leur implication dans les processus de constitution, de légitimation, et de transformation des disciplines. On examinera la façon dont ces conceptions se traduisent, non seulement dans les statuts, mais aussi dans le profil des adhérents. On s'efforcera notamment de comprendre comment les différences de genre affectent les modalités de l'engagement, et l'accès aux postes de responsabilité. On tentera enfin d'identifier les facteurs favorables ou défavorables à l'implantation des associations de spécialistes hors de leur terrain historique. On accordera une attention particulière à l'évolution des rapports entre les associations de spécialistes et le milieu universitaire.

Engagements : l'inscription des associations de spécialistes dans le champ militant

Les associations de spécialistes interviennent sur des segments occupés par d'autres organisations : syndicats, mouvements pédagogiques, sociétés savantes, associations catégorielles. Diverses stratégies sont alors envisageables pour gérer cette coexistence, de l'alliance ponctuelle à la concurrence ouverte. On s'efforcera d'envisager ces relations de manière systémique et dynamique, afin de dessiner une cartographie globale du militantisme enseignant et de son évolution au cours du XX^e siècle. L'étude des trajectoires individuelles pourra mettre l'accent sur les cas de multipositionnalité, utiles révélateurs de la structure du champ. On s'interrogera enfin

sur la spécificité du militantisme dans les associations de spécialistes, par rapport aux autres formes d'engagement dans le milieu enseignant.

Le métier : associations de spécialistes, identité professionnelle et gouvernance du système éducatif

En théorie, l'association de spécialistes participe, à deux titres, à la constitution de l'identité professionnelle enseignante. En favorisant l'échange de vues et de pratiques entre ses adhérents, elle contribue à la construction et à l'évolution d'une culture professionnelle commune. Elle développe une sociabilité, à la fois militante et savante, qui compense l'isolement dont se plaignent certains professeurs. En outre, en s'instituant en acteur collectif bien identifié, elle permet aux enseignants d'intervenir auprès du ministère de l'Instruction publique (ou de l'Éducation nationale), et de participer ainsi, plus ou moins ouvertement, à la gouvernance du système éducatif.

On pourra s'interroger sur la façon dont les associations assument ces deux fonctions, sur les moyens et stratégies employés pour y satisfaire, et sur les résultats obtenus. On étudiera aussi la façon dont s'articulent la conception de l'identité professionnelle valorisée par les syndicats (c'est-à-dire l'ensemble des professeurs) et celle, plus circonscrite, que défendent les associations de spécialistes. On montrera enfin comment ce mode de régulation de la profession enseignante entre en concurrence, ou au contraire vient renforcer les mécanismes de contrôle ou d'encadrement aux mains de l'administration ou des corps d'inspection. Là encore, l'étude des trajectoires individuelles pourra apporter d'utiles éclairages, notamment sur les liens entre les associations de spécialistes et les corps d'inspection.

Pôles, territoires et frontières : une géographie militante ?

Si le lobbying auprès du ministère implique, pour l'essentiel, des acteurs parisiens, la constitution d'une culture commune suppose, à l'inverse, une large implantation sur le territoire. On s'interrogera sur cette polarité entre Paris et la province, la façon dont elle se manifeste dans le profil des adhérents et des dirigeants, et les mesures prises par les associations pour gérer cette tension. On tentera d'identifier les conditions favorables à l'essor d'une activité locale régulière à l'échelle de l'établissement, de la ville, ou de l'académie, et les interlocuteurs clefs à ces différents niveaux.

En outre, les associations de spécialistes comptent parfois des abonnés ou des sections hors du territoire métropolitain, y compris dans les pays étrangers. Leur position marginale les cantonne-t-elle nécessairement à des rôles de troisième plan ? L'enseignement dans les colonies, ou le réseau français de l'étranger ont-ils parfois retenu l'attention des associations, et si oui, avec quels effets ?

Enfin, on s'interrogera sur l'inscription des associations de spécialistes dans une dynamique internationale, soit par le biais d'échanges ponctuels avec des associations étrangères, soit par la participation – plus ou moins active – à des fédérations internationales. Peut-on trouver là une piste pour décroiser l'histoire de l'enseignement et l'inscrire dans une perspective transnationale ?

Propositions de communication

Les propositions de communication, d'une longueur d'une page au maximum, devront préciser le ou les thèmes auxquels elles se rattachent, indiquer la problématique retenue et

mentionner les sources mises à contribution. Les approches comparatives seront les bienvenues. L'intervention de politistes et de sociologues, aux côtés des historiens, est vivement souhaitée. Une attention particulière sera réservée aux propositions des doctorants et jeunes docteurs. Les communications pourront avoir lieu en français ou en anglais.

Les propositions seront adressées au plus tard le 30 janvier 2012 conjointement aux trois adresses suivantes :

clemence.cardonquint@ens-lyon.fr
renaud.denfert@ens-lyon.fr
emmanuelle.picard@ens-lyon.fr

Calendrier prévisionnel :

- Retour des propositions de communication : 30 janvier 2012
- Soumission au comité scientifique et choix des communications retenues : février 2012
- Réponse officielle aux propositions de communication : mars 2012
- Envoi des résumés pour le programme du colloque : juin 2012
- Envoi des versions provisoires des communications, destinées aux animateurs des sessions : août 2012
- Colloque : 27 et 28 septembre 2012